

au curé que le droit d'occupant temporaire et passager dans son église. De plus, on sait que le gouvernement veut aller plus loin. Les discussions antérieures nous l'annoncent, et s'il n'a pas démasqué toutes ses batteries pour le moment présent, c'est qu'il fallait sortir de l'impasse où il s'était sottement engagé. Mais vous verrez qu'il reprendra bientôt le projet cher à son cœur, et que tout évêque cessant de lui plaire sera pour lui un « fonctionnaire de l'étranger » et expulsé comme Mgr Montagnini. Et ces évêques se trouveront dans cette situation curieuse de n'appartenir à aucune nationalité, de ne relever d'aucun Etat. Ils ne seront plus français de par l'oukase du gouvernement ; ils ne seront pas italiens car la nationalité ne s'acquiert pas en un tour de main ; ils seront fonctionnaires de l'étranger, sans qu'on sache jamais quel est cet étranger, puisque M. Briand a déclaré à la Chambre que le pape était français pour les catholiques. Et cela nous montre la puissance du mot. M. Clémenceau a inventé ses « fonctionnaires de l'étranger », le mot servira d'argument à cent journalistes à bout de copie ou en quête d'invectives contre l'Eglise. Le mot y est, peu chaud la chose.

— On a publié sur Lorette un petit document dont l'importance historique ne vient point de sa date, il a été écrit le 2 avril 1562, mais de son contenu. On montre à Lorette, sur la paroi de droite de la Santa Casa, une brique cerclée de fer. Voici l'histoire que ce cercle de fer a eu précisément pour but de rappeler aux générations futures. Jean Soarez, évêque de Coimbre en Portugal, avait été au concile de Trente ; et après la cloture de cette assemblée, revenant chez lui, demanda et obtint de Pie IV une brique de la Santa Casa pour sa chapelle. Elle lui fut portée par son chapelain, mais à peine l'eut-il reçue, qu'un mal étrange, inaccoutumé, le saisit, lui jusqu'ici si robuste ; il s'inquiète, en recherche la cause, et celle-ci est révélée à quelques saintes âmes agréables à Dieu. La Sainte